

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 203-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.251

Déposée le: 02.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Roulet Romy (Malleray, PS) (porte-parole)
Kocher Hirt (Worben, PS)
Grabner (La Neuveville, UDC)
Streit-Stettler (Bern, PEV)
Sancar (Bern, Les Verts)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 09.09.2019

N° d'ACE: 1183/2019 du 6 novembre 2019
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption**

Une campagne de sensibilisation et d'information : 30 octobre, la journée des proches aidants

Le Conseil-exécutif est chargé de développer un plan et de mettre les ressources à disposition pour instaurer annuellement une campagne de sensibilisation et d'information « 30 octobre, la journée des proches aidants ».

Développement :

En Suisse, 1,9 million de personnes soutiennent, aident et accompagnent un enfant ou un adulte chaque jour, soit 35 pour cent de la population résidente permanente de 15 à 64 ans. Les proches aidants sont indispensables au maintien de soins de qualité dans le système de santé publique. La plupart des patients souhaitent être pris en charge par des proches qui, en même temps, contribuent à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre, d'ores et déjà perceptible, et contre l'évolution des coûts dans le domaine de la santé.

L'Office fédéral de la santé publique soutient le programme de promotion « Offres visant à décharger les proches aidants » 2017-2020¹ lancé par le Conseil fédéral. Il a pour but d'étudier la situation et les besoins des proches aidants. Il doit permettre de recueillir des bases pour développer, planifier et mettre en œuvre des mesures et des offres pour soutenir et décharger les proches aidants dans différentes périodes de la vie. Une analyse des obstacles entravant l'accès des personnes ayant des besoins particuliers à l'information ainsi qu'aux offres de soutien et de décharge a été réalisée et confirmée.

Les projets de recherche ont permis de réunir et documenter plusieurs modèles de bonnes pratiques intéressants. « 30 octobre, la Journée des proches aidants » est soutenue et instaurée dans plusieurs cantons romands et germanophones et est devenue une journée intercantonale depuis 2014. Le rapport du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud est très positif sur ses effets².

Les bénéfices de la campagne de communication sont multiples. Il s'agit d'abord d'assurer la visibilité sur la question des proches aidants. Ces derniers sollicitent encore trop tardivement une aide qui pourrait les soulager dans leur quotidien et qui permettrait de les accompagner au long de leur parcours. Plus on en parle et plus les personnes concernées vont se reconnaître dans le profil de proches aidants. La campagne a inscrit la problématique dans le contexte socio-politique et sensibilisé le public. Par conséquent, les prestations sont mieux connues et davantage sollicitées. Un langage commun permet un échange entre les proches aidants et les prestataires.

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales rappelle également l'importance d'une participation de tous les cantons à ce projet³.

Les objectifs de cette motion sont de :

- remercier les proches aidants et leur manifester de la reconnaissance pour leur engagement quotidien ;
- informer sur les offres de soutien et de décharge existantes ;
- développer des actions de prévention contre l'épuisement et l'isolement social ;
- faire connaître les expériences des proches aidants et les prestations qui leur sont utiles ;
- faciliter la conciliation du rôle d'aidant et de l'activité professionnelle ;
- promouvoir la santé des aidants et de leur proche ;
- améliorer la coordination entre les prestations disponibles, les faire connaître et les rendre plus accessibles.

Liens :

¹ <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/nationale-gesundheitspolitik/foerderprogramme-der-fachkraefteinitiative-plus/foerderprogramme-entlastung-angehoerige.html>

² https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/nat-gesundheitspolitik/foerderprogramme/fp_pflegerische_angehoerige/portraet-ki-va.pdf.download.pdf/Portrait%20canton%20de%20Vaud%2030.10.pdf

³ http://www.sodk.ch/fileadmin/user_upload/Aktuell/Empfehlungen/2018.09.06_def_lettre_journ%C3%A9e_des_proches_aidants.pdf

Promotion Santé Suisse, Mars 2019, Promotion de la santé psychique des proches aidant-e-s de personnes âgées.

[https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/psychische-gesundheit/Brochure_PSCH_2019-02 -
sante_psychique_des_proches_aidant-e-s.pdf](https://promotionsante.ch/assets/public/documents/fr/5-grundlagen/publikationen/psychische-gesundheit/Brochure_PSCH_2019-02_-_sante_psychique_des_proches_aidant-e-s.pdf)

Motivation de l'urgence : Une grande majorité des cantons soutiennent cette journée et ces mesures. Le canton de Berne doit montrer un signal d'engagement envers le travail des proches aidants par son soutien.

Réponse du Conseil-exécutif

La motion demande au gouvernement de développer un plan et de mettre les ressources à disposition pour instaurer annuellement une campagne de sensibilisation et d'information « 30 octobre, la journée des proches aidants ».

La part des plus de 80 ans est en constante augmentation en Suisse en raison de l'élévation de l'espérance de vie et de la diminution du taux de natalité. Par conséquent, le nombre de personnes pouvant avoir besoin d'une prise en charge ou de soins du fait de leur âge et de leur état de santé ne cesse de croître. A l'heure actuelle, le système de santé ne suffit déjà pas à couvrir ce besoin. Dès lors, l'engagement des proches et les offres visant à les soulager sont indispensables.

Comme le Conseil-exécutif l'a mentionné dans sa réponse à la question 25 déposée lors de la session de mars 2018, s'occuper régulièrement de quelqu'un peut devenir à la longue une tâche pesante. Le soutien et la décharge des proches aidants font donc partie intégrante de la politique du troisième âge et de la politique du handicap du canton de Berne. C'est pourquoi ce dernier encourage et finance des mesures allant dans ce sens. Le canton souhaite que les fournisseurs de prestations régionaux travaillent en collaboration et mettent en place un réseau solide d'offres qui contribue à décharger les proches aidants de manière significative.

Jusqu'à présent, le canton de Berne a préféré encourager un appui direct à ces derniers. A la suite du succès rencontré par cette journée en leur faveur dans plusieurs cantons romands, il a décidé d'en organiser une en son nom ou conjointement avec d'autres acteurs, en tenant compte de ses finances et en concertation avec les associations et organisations actives dans ce domaine. Le gouvernement propose donc d'adopter la motion.

Destinataire

- Grand Conseil